

Charte de Partenariat



TopMission, association de droit local reconnue d'intérêt général inscrite le 10/10/2006 au registre des associations du Tribunal d'Instance de STRASBOURG sous les références :
Vol.84/Folio n°232 ayant son siège social au 8 rue de Soleure 67085 STRASBOURG

Objet :

Cette charte régit les relations entre notre association TopMission et votre église, dans le cadre de l'utilisation du site ConnaîtreDieu.com

Préambule :

Votre église bénéficie des services de Top Mission pour participer à la diffusion de l'évangile auprès des populations de sa ville avec le site ConnaîtreDieu.com.

- ConnaîtreDieu.com est un site d'évangélisation interactif qui explique la foi chrétienne : l'amour de Dieu, la justice de Dieu, la repentance, des vies changées par Dieu, découvrir Dieu personnellement.

A la dernière étape, l'internaute peut accéder à une page avec laquelle il peut confier sa vie à Jésus et expérimenter l'amour de Dieu. L'internaute peut alors laisser ses coordonnées s'il le désire et être mis en relation avec votre délégué qui l'aidera dans ses difficultés personnelles.

- L'église doit adhérer à la confession de foi de Top Mission (voir annexe 1).

- L'église doit manifester une attention particulière à l'internaute que lui confie ConnaîtreDieu.com, au respect de sa liberté et de sa personnalité.

- L'essentiel des informations relatives au partenariat est présenté dans le dossier « *Devenir partenaire* » (ConnaitreDieu.com/eglises).

Déroulement du partenariat :



En signant cette charte représentée, votre église s'engage à respecter les règles du partenariat décrites dans ce document.

En contrepartie, TopMission s'engage à fournir ses services dans la semaine suivant la réception de la charte signée, ou à la date qui sera convenue entre

les deux parties.

Le représentant de l'église locale dit - le délégué - sera l'interlocuteur du partenariat et pourra à tout moment communiquer avec TopMission.

TopMission, association de droit local reconnue d'intérêt général inscrite le 10/10/2006 au registre des associations du Tribunal d'Instance de STRASBOURG sous les références : Vol.84/Folio n°232 ayant son siège social au 8 rue de Soleure 67085 STRASBOURG

Services fournis par TopMission :

- **Un affichage des coordonnées de votre église** sur toutes les pages du site ConnaîtreDieu.com, après recherche par ville ou code postal (bas de pages, bandeau « Une église près de chez vous ») ;

- **L'envoi des contacts** email (internaute) à votre délégué (ses coordonnées, ses questions...) ;

- **Une section** dédiée à ConnaîtreDieu, dans le portail Top Chrétien (TopChretien.com/connaîtredieu), avec des ressources (cartes, affiches, ...), un espace de partage (blog), PowerPoint de présentation, etc. ;

- La **gratuité de l'outil**, avec la possibilité de soutenir et bénir cette œuvre par un don ;

- L'assistance technique.

L'église locale s'engage à mettre en œuvre les démarches suivantes :

- Le pasteur **nommera un délégué** ConnaîtreDieu.com qui sera l'interlocuteur de Top Mission (si vous ne trouvez pas de délégué, merci de nous contacter ; nous verrons à ce moment-là au cas par cas).

Il est important que ce délégué présente les dispositions suivantes :

1. *Capacités de conseil spirituel et de communication*
2. *Un cœur engagé pour l'évangélisation et l'aide aux personnes*
3. *Une bonne connaissance de l'outil informatique et de l'utilisation d'Internet*

- Le pasteur présentera le projet à l'assemblée et pourra ainsi sensibiliser les chrétiens à témoigner (avec les différentes ressources, comme les cartes ConnaîtreDieu.com en vente sur TopBoutique.com, un partenaire de TopMission).

- Une attention particulière doit être manifestée pour l'accueil et le suivi des internautes qui rejoignent l'église (accueil, **réponse aux emails sous 48 heures**, respect de la personnalité de l'internaute etc.). ConnaîtreDieu.com délègue sa responsabilité du suivi humain et spirituel de l'internaute dès la transmission du contact email.



- A la demande d'une bible par l'internaute, **l'église s'engage à lui offrir** (le fait que ce soit votre église qui offre la bible favorise la mise en relation de l'internaute avec vous).

Durée du partenariat :

- 1 an avec tacite reconduction, par période pleine de 1 an.
- Top Mission se réserve la possibilité de résilier le partenariat pour non respect de la présente charte, notamment en cas de non suivi des internautes, ou dans des cas extrêmes de déviations théologiques ou morales à caractère pénal.

Propriété intellectuelle :

- Tous les textes, photos, vidéos, données, affiches, logos, marques, logiciels et autres éléments reproduits sur le site ConnaîtreDieu.com sont protégés par le droit d'auteur et le droit des marques selon les règles de droit français et international. Ainsi, l'église s'engage entre autre à ne modifier, sous aucune forme, le logo ConnaîtreDieu.com (forme et couleur).

- Ce site est géré par l'association **Top Mission**.

Clause de non exclusivité :

- Top Mission souhaite laisser la possibilité à plusieurs églises dans la même ville de participer à ce partenariat. La priorité est la couverture géographique du territoire de la France et l'accès au plus grand nombre à ces services.

FORMULAIRE

Pasteur :

Nom (église) :

Adresse :
.....

Téléphone :

Site Internet :

• Délégué de l'église :

M., Mme, Melle :

Téléphone :

Email :

• Cotisation de membre bienfaiteur à Top Mission :

La cotisation s'applique à l'église qui souhaite soutenir le développement du site ConnaîtreDieu.com.

A Le

Date et Signature :
(Top Mission)

Date et signature :
(Pasteur de l'église locale)

L'outil est totalement gratuit mais à titre indicatif, nous vous présentons la grille que pourrait représenter l'utilisation d'un tel outil. **Vous êtes libre d'utiliser gratuitement notre outil, mais vous pouvez aussi nous bénir en nous aidant à poursuivre notre travail par un don,** qui sera transformé en cotisation car Top Mission ne peut pas recevoir les dons d'une église.

Faire votre choix en mettant une croix dans l'une des cases correspondante :

Membres	Dons mensuels	Dons annuels
<input type="checkbox"/> Gratuit		
<input type="checkbox"/> De 0 à 50 membres	20	240
<input type="checkbox"/> De 50 à 100 membres	30	360
<input type="checkbox"/> De 100 à 200 membres	50	600
<input type="checkbox"/> De 200 à 400 membres	100	1200
<input type="checkbox"/> De 400 à 600 membres	200	2400
<input type="checkbox"/> > 600 membres	300	3600

Pour nous renvoyer la charte et pour tout renseignement complémentaire :

Top Mission - section ConnaitreDieu

BP 53 - 77832 Ozoir-La-Ferrière Cedex

Tél. : 01 60 18 50 53

Fax : 01 60 02 18 79

ANNEXE 1

CONFESSION DE FOI DU TOP CHRETIEN

1. Nous croyons que la Bible est la parole inspirée de Dieu, sans erreur, et qu'elle constitue l'autorité pour la foi et la vie du croyant.
2. Nous croyons en un Dieu unique, existant éternellement en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.
3. Nous croyons en la personnalité et en la divinité du Saint-Esprit. Nous croyons qu'il donne puissance et réconfort aux croyants.
4. Nous croyons que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, a été conçu par le Saint-Esprit, qu'il est né de la vierge Marie, qu'il s'est fait homme et a vécu une vie sans péché.
5. Nous croyons à l'authenticité de son enseignement et de ses miracles, qu'il a pris sur lui tous nos péchés, qu'il est mort et ressuscité corporellement et qu'il est assis à la droite du Père comme notre médiateur et notre avocat.
6. Nous croyons au retour en personne du Seigneur Jésus-Christ pour établir son royaume glorieux avec tous ses rachetés.
7. Nous croyons que l'homme a été créé sans péché à l'origine. Tenté par Satan, il a chuté et de ce fait, a placé l'ensemble de la race humaine sous la condamnation d'une éternelle séparation d'avec Dieu.
8. Nous croyons que l'homme est sauvé par la foi en l'œuvre suffisante du Christ à la croix. Cette foi s'accompagne toujours d'une véritable repentance. La justification provient de la grâce seule.
9. Nous croyons que l'Église est le corps de Jésus-Christ, composé de l'ensemble des vrais croyants fidèles aux Saintes-Ecritures, au delà des dénominations, des langues ou des cultures.
10. Nous croyons que notre engagement nous amène à nous consacrer au service du Seigneur et à nous soumettre à son autorité en ayant une manière de vivre qui l'honore.
11. Nous croyons que notre responsabilité à l'égard de notre prochain est de rester sensibles à l'ensemble de ses besoins ; matériels, spirituels, etc.
12. Nous croyons à la légitimité de l'utilisation de tous les moyens de communication modernes pour répandre l'Évangile de Jésus-Christ, partout dans le monde.

TopMission, association de droit local reconnue d'intérêt général inscrite le 10/10/2006 au registre des associations du Tribunal d'Instance de STRASBOURG sous les références : Vol.84/Folio n°232 ayant son siège social au 8 rue de Soleure 67085 STRASBOURG